

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : Le vendredi 28 août 2026

Informations générales

Prénom : AQCIE

Nom : CIFQ

Numéro de dossier : R-4356-2026

Courriel : slanoix@duntonrainville.com

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : L'acuité des prévisions d'investissements de moins de 250 M\$ du Transporteur

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : Il s'avère exister une problématique d'acuité des prévisions des budgets d'investissement du Transporteur qui doit mener à la prudence dans l'appréciation de celles-ci au stade de leur autorisation, d'autant plus que depuis 2026, ces budgets visent tous les projets dont la valeur individuelle est de moins de 250 M\$ plutôt que de moins de 65 M\$. En effet, pour ses investissements pour des projets dont la valeur individuelle était de moins de 65 M\$, on constate qu'en 2025, alors que le Transporteur avait requis au milieu de l'année 2025 un budget d'investissement additionnel de 247 M\$ pour ladite année en cours de manière à atteindre un budget total de 1347 M\$, celui-ci n'a finalement réalisé des investissements que pour un montant réel de 1255 M\$ en 2025, ce qui signifie qu'il avait surestimé ses besoins additionnels de 60% et avait surestimé son budget d'investissements révisé de 6,8% et ce, même si la moitié de l'année s'était déjà écoulée lorsqu'il en a fait la demande. On observe également en 2025 des écarts d'évaluation importants pour certaines catégories d'actifs, dont le «Maintien des actifs» et la «Croissance des besoins». On constate par ailleurs dans le présent dossier une augmentation marquée des investissements de moins de 250 M\$ dont on demande l'autorisation pour 2027 et 2028, par rapport à ce que le Transporteur avait prévu il y a à peine un an dans le dossier tarifaire R-4306-2025.22. En effet, on constate que le Transporteur requiert dans le présent dossier pour 2027 l'autorisation d'investissements 18,6% plus élevé que ce qu'il a déclaré dans le dossier tarifaire R-4306-2025 et 12,4% plus élevé pour 2028. On peut ainsi sérieusement s'interroger sur la capacité du Transporteur à prévoir avec suffisamment de précisions ses investissements pour une période de plus d'un an et sur l'opportunité d'autoriser dès maintenant les investissements dont le coût individuel est inférieur à 250 M\$ qu'il prévoit pour 2028.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AQCIE-CIFQ entend ainsi soulever la problématique de l'acuité des prévisions d'investissements du Transporteur pour les projets d'une valeur individuelle de moins de 250 M\$ et analyser la performance de celui-ci quant à l'acuité de ses prévisions, en comparant les investissements réalisés aux investissements autorisés sur les cinq dernières années et, s'il y a lieu, formuler une recommandation concernant l'acuité des prévisions du Transporteur ainsi que sur le nombre d'années pouvant être visé par une demande d'autorisation d'un budget des investissements.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Par un mémoire de ses analystes et une argumentation écrite.

Sujet no. 2

Sujet : Le taux de risque

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : À la pièce B-0005, page 36, le Transporteur mentionne : «Le taux de risque réel en fin d'année 2025 montre une hausse par rapport à 2024. Une augmentation de 0,5 s'explique par de nouveaux critères de pérennité pour les sectionneurs, comme mentionné à la section 3.1.1.1. Le taux de risque simulé en 2027 montre une hausse par rapport à 2026 en raison de ce même facteur.»

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : L'AQCIE-CIFQ entend demander plus d'explications concernant les nouveaux critères de pérennité et l'impact de ceux-ci sur la simulation de long terme du taux de risque montrée à la page 35 de B-0005.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : Par un mémoire de ses analystes et une argumentation écrite.